



ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUE PARTICULIÈRES

SAMU 38 SMUR de GRENOBLE

Fourniture de véhicules léger médicalisé à transmission intégrale

REFERENCE

N° 2026E141_144

LOT 2

ETABLISSEMENTS DU GHT ALPES DAUPHINE
concerné par le présent contrat



**Centre Hospitalier Universitaire
Grenoble Alpes**



INDICATIF : Vit ...

Fourniture d'un véhicule léger médicalisé à transmission intégrale permettant le transport d'équipes médicales et de leurs matériels pour des interventions primaires dans le cadre des missions du SMUR de Grenoble ou Voiron

Véhicule 1 fourgon : type L1H1ou L2H1

**La livraison de ce véhicule est à réaliser dans un
Délai de 45 semaines**

SOMMAIRE

I Véhicule

1. Carrosserie
2. Dimensions
3. Marquage
4. Mécanique
5. Signalisation et avertisseur
6. Enregistreur de données
7. Meuble médical
8. Divers
9. Radio communication

II Divers

1. Livraison
2. SAV
3. supervision travaux

I Véhicule

1. carrosserie

- Fourgon 5 portes multicab type L1H1ou L2H2 en fonction du Meuble medical profondeur minimum 1,40M
- JAUNE RAL 1016
- 4 ou 5 places assises indépendante don deux a l'avant
- Hayon arrière sans vitre s'ouvrant largement
- Glaces teintées à l'avant
- Deux portes latérales arrières vitrées teintées et ouvrantes
- Glaces passagers arrières ouvrantes
- Inscriptions couleur bleue rétro réfléchissantes (normes nationales)
- Zébras jaune et rouge
- Pack camera 360°
- Un système de navigation d'origine connecté
- Une interface digitale programmable signalisation sonore et lumineuse
- Un système de téléphonie Bluetooth
- 5 roues équipées de pneus hivers contact
- pré équipent pour installation faisceau attelage
- 1 attelage de remorquage plus faisceau et prise
- Une protection bas moteur en acier
- Lève vitre à commande électrique
- Antibrouillards d'origines avant et arrière
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs chauffants et à réglage électrique

2. dimensions extérieures

- Longueur : entre 4950 mm et 5200 mm
- Largueur : entre 2000 mm et 2200 mm (rétroviseur replier)
- Hauteur : entre 1900 mm et 2000 mm

3. Marquage

Capot avant :

- Au milieu, « SAMU » en bleu N°1540 sur fond jaune zébra rouge et jaune sur devant du capot
- En haut à gauche « VIT ... » (à définir)

Les côtés :

- logo « 15 » et « SAMU » si suffisamment de place. Sinon voir pour autre emplacement.
- A mi-hauteur, sur la longueur de la carrosserie, « SMUR Grenoble ou Voiron selon le SMUR » en bleu rétro réfléchissant sur fond jaune
- Sur toute la longueur du véhicule un marquage type BATTENBERG Composer d'une double rangée de carreaux jaune/vert apposé sur la carrosserie

Le hayon arrière :

- Zébra rouge et jaune + en bleu rétroréfléchissant sur le hayon arrière + SMUR Grenoble

Portes avant droite et gauche :

- logo CHU Grenoble alpes 40 cm de diamètre,
Si possibilité technique

La lunette arrière :

- En haut et à gauche « VIT... » (à définir)

Le toit :

- « VIT. » (À définir)

Proportionnel à la taille du véhicule en bleu rétroréfléchissant

Pourtour du véhicule :

- Marquage homologué sur la partie arrière et devant sur le capot au niveau des phares + battenberg en latéral
- Pour les couleurs jaune ref RAL 1016

4. Mécanique

- Motorisation turbo diesel EcoBlue
- Minimum de puissance 170cv
- Boîte automatique
- Transmission intégrale 4x4
- Direction assistée
- double batterie AGM
- Système de freinage adapté à l'utilisation du véhicule (missions SMUR ; conduite en urgence freinage violent)
- Système antiblocage des roues type « ABS » ou autre
- Régulateur de vitesse
- Système anti-patinage type « ESP »
- Le véhicule aménagé avec l'équipe médicale ne saura pas excéder le PTAC
- suspensions arrière renforcée
- Si l'aménageur du véhicule devait modifier son assiette ou sa tenue de route, l'équipementier doit l'équiper de matériel permettant d'effectuer les interventions urgentes et nécessaire du SMUR dans les meilleures conditions de sécurité et de fiabilité, évitant une usure prématurée des véhicules.

5. Signalisation et avertisseur

A l'avant et à l'arrière

- Deux feux de pénétration bleus à leds encastrés à l'avant dans la calandre.

- Deux feux de pénétration à leds avec un angle d'éclairage à 180° seront placés sous les rétroviseurs sur les ailes avant (sur la carrosserie).
 - 1 feu bleu (type viper) de pare-brise installé sur le tableau de bord.
 - Une rampe de signalisation plate lumineuse avec min 4 bleu à leds placée à l'avant du toit branché via un connecteur de toit intégrant deux feux blancs de recherche type hanch DBS5000 avec wig wag
 - une seconde rampe plate délivrant de la signalisation bleue et orange à l'arrière du véhicule quand celui-ci est à l'arrêt et branché via un connecteur de toit type hanch DBS5000
- Deux feux bleus intégrer dans le hayon arrière en partie haute
- Un avertisseur sonore sirène UMH intégrée 100 watts placé à l'avant du véhicule, et commander par une tige flexible au niveau du volant.
 - Une seconde sirène type US sera installée à bord du véhicule et commander par une tige flexible
 - Les deux rampes devront avoir une longueur de 1400mm.
 - un boîtier de commande multiplexé intégrant toutes les fonctionnalités de la signalisation lumineuse et sonore du véhicule sera installé de manière ergonomique pour le conducteur ou l'ensemble des fonctions intégrer dans le système d'origine du véhicule.
 - l'emplacement de ce matériel sera vu avec l'utilisateur avant tout positionnement définitif.

L'ensemble de toute la signalisation lumineuse et sonore du véhicule devra être garantie cinq ans à partir de la date de livraison du véhicule.

6.Enregistreur de données

Fourniture et installation d'un dispositif d'enregistrement de données de type avi signaltech ou équivalent,

Ce dispositif enregistre, sauvegarde et transmet à minima :

- La vitesse réelle avec odomètre
- Le régime moteur
- La consommation instantanée
- La date et l'heure
- Les accélérations et décélérations en X, Y et Z
- L'utilisation de l'avertisseur sonore
- L'utilisation des avertisseurs lumineux
- L'utilisation de l'indicateur de changement de direction droit
- L'utilisation de l'indicateur de changement de direction gauche
- L'utilisation du frein de parking
- L'information que toutes les portes d'accès à la cellule et à la cabine sont fermées

Les informations concernant les points cités ci- dessus seront stockées au minimum pendant une semaine.

Le mode de récupération des données se fera par le serveur.

L'accès au service pour une durée de 6 ans est intégré au dispositif d'enregistrement des données

7. meuble médical

- Création d'un meuble médical dédié au rangement et à la fixation du matériel sanitaire qui sera installé dans le coffre. Les dimensions et la configuration seront vues avec l'aménageur ultérieurement, en fonction du matériel médical à embarquer et du type de véhicule retenu.
- Le meuble devra au minimum mesurer 1.40M de profondeur afin de pouvoir loger l'ensemble du matériel et la partie électrique sera positionnée sur le côté droit du meuble
- Le meuble occupera toute la largeur du véhicule, un habillage viendra finir ce meuble en comblant les ouvertures inutiles à l'arrière et au dos des sièges passagers.
- La partie matériel médical sera séparée par une cloison pleine au dos des sièges arrière du véhicule.
- Ce meuble devra également comprendre un tiroir à séparation réglable et amovible en bas à gauche.
- Une partie coulissante pour le matériel électrique avec alimentation en 220V plusieurs prises installées quantité et emplacement à définir avec l'utilisateur, cette partie sera placée au-dessus du frigo.
- Une seconde partie adaptée à l'ensemble du matériel médical avec système de retenue par sangles et en partie haute. (4 sacs de secours)
- Un troisième emplacement pour 3 sacs moyens équipé également de sangles. (À définir entre l'utilisateur et l'aménageur)
- Sur le côté latéral gauche du meuble création d'emplacement pour hémocue ceinture pelvienne colliers cervicaux et attelles de membre le tout sécurisé par des sangles
- Minimum quatre places assises deux devant deux derrière avec appuis tête et ceinture de sécurité et harnais quatre points pour les sièges arrière (si possibilité technique et réglementaire)
- Un support pour au moins trois boîtes à gants dans la partie cabine
- un emplacement est à prévoir pour deux bouteilles d'oxygènes de 1mètre cube. Sécurisé et sanglées.
- un emplacement est à prévoir pour la planche à masser dans ce meuble
- Un rangement pour de la documentation et un autre pour le petit matériel en partie cabine.
- Un frigo minimum 15 litres sera installé en bas en partie droite du Meuble à l'arrière ou entre les deux sièges arrière
- Fourniture et pose d'un Link AGILIA 4 pour centraliser l'alimentation des quatre pousses seringues AGILIA détenue par le SAMU 38
- Fourniture et pose d'un support pour ventilateur MONAL T60 appareils détenue par le SAMU 38
- Fourniture et pose d'un support pour aspirateur de mucosité WEINNMANN ACCUVAC
- Fourniture et pose d'un support pour LP 15.
- Un emplacement sera défini pour le petit matériel, casques, bombes anti-crevaisson, classeurs divers en partie médicale ou en partie cabine

8. divers

- Le siège conducteur sera de type confort
- fourniture et pose d'une lampe torche rechargeable installée en cabine de conduite.
- fourniture d'un coupe ceinture fixer en cabine de conduite
- Fourniture d'une rallonge 10 M de connexion avec prise maréchal.
- Alimentation 220 volts extérieure, par prise encastrée étanche placée a l'arrière gauche du véhicule type MARÉCHAL ou aile avant gauche.
- Système d'anti démarrage lorsque le véhicule est branché avec voyant lumineux de couleur rouge sur le tableau de bord visible du conducteur.
- L'installation d'un système électrique doit permettre la charge du matériel médicale quand le véhicule est branché mais également moteur tournant.
- Habillage du pavillon arrière en cabine avec éclairage intégrer
- Isolation phonique et thermique du pavillon
- Pose de poignées de maintien pour les passagers arrière
- lecteur de carte à l'avant cote passager
- Eclairage additionnel à l'arrière au-dessus des sièges passagers
- Tapis de sol avant et arrière
- Une boîte d'ampoules de rechange
- Chaînes « montage rapide » type track
- Un chargeur de batterie intégré
- Pose de poignées de maintien sur les portes arrière
- Climatisation automatique
- Un réseau électrique alimenté par secteur et par convertisseur aux normes CE de minimum 800W protégé par un disjoncteur thermique accessible. Celui-ci ne fonctionne que moteur tournant.
- Un réseau de prises électriques 220V emplacement à définir suffisant pour alimenter les différents appareils biomédicaux installés de façon permanente et ceux embarqués de façon sporadique (quantité à définir entre l'aménageur et l'utilisateur). Prises 220V en cabine arrière et dans la partie meuble médical. (Quantité et emplacement à définir avec l'aménageur)
- un emplacement pour la deuxième batterie et convertisseur.
- en partie passager arrière un réseau 12V avec prises USB et USB-C quantité et emplacement à définir.
- Un système d'éclairage puissant sera installé dans le coffre arrière
Pour le travail de nuit celui-ci commandé par un interrupteur dans le coffre.
- Un éclairage sera également posé à l'intérieur du hayon pour créer une zone lumineuse la nuit à l'ouverture de celui-ci et commander par un interrupteur.
- Tout le matériel embarqué devra être fixé solidement par des sangles ou autre dans le meuble arrière.
- Un emplacement devra rester vide afin de pouvoir installer du matériel complémentaire en fonction des interventions et être équipé d'un système de sangles afin de maintenir les différents appareils embarqués.

9. Radio communication

- Fourniture et pose du kit d'installation Antares complet (alimentation, antenne, câblages, support, micro, tête déportée).
- Montage d'un terminal ANTARES (BER) et du module de géo localisation (pilote box) récupérer sur le véhicule réformé par nos soins.
- Fourniture d'une antenne ANTARES/ GSM type kathrein tri-bandes et GPS installé sur le toit.
- un plan de masse si nécessaire
- fourniture et pose de l'alimentation du poste ANTARES
- fourniture et pose du cordon qui alimente la tête déportée
- **Le CHU fournira uniquement la pilote box et le BER**
- Un système de navigation d'origine avec affichage de carte en 3D incluant l'info trafic en temps réel TMC UN SYSTEME AUTORADIO MUTIMEDIA double tuner AM/FM

II Divers

1.livraison

- Le délai de livraison ne doit pas excéder 45 semaines.
- Le véhicule devra bénéficier d'une extension de garantie de deux ans tant sur le fourgon que sur l'aménagement complet du véhicule
- La carte grise ainsi que les plaques d'immatriculations sont incluses dans la proposition.
- Le véhicule sera livré au CHU GRENOBLE ALPES/ SAMU 38/SMUR Grenoble
- Le véhicule est agréé par La DREAL aux bons soins du fournisseur et avant la livraison du véhicule immatriculé dans son type.
- Fourniture des plaques d'immatriculations.
- Les notices d'emploi, plans et schémas des aménagements spécifiques sont fournis à la livraison du véhicule.

2.SAV

- Un service après-vente performant pouvant répondre dans l'heure à nos besoins. L'interlocuteur du SAV devra disposer d'une ligne directe, d'un GSM, d'un véhicule atelier.
- La prise en charge de nos demandes ne devra pas excéder 24 heures du lundi au dimanche et également pendant les périodes de vacances scolaires.
- Le SAV doit pouvoir prendre en charge financièrement les interventions effectuées par un professionnel local.
- Le SAV doit avoir la possibilité de déplacer un technicien pour des opérations techniques et ayant une parfaite connaissance du produit.
- Les pièces détachées doivent pouvoir être disponible sur une période d'au moins dix ans.
- Un SAV préventif devra être effectué avant la fin de la garantie par le fournisseur.
- L'interlocuteur sera spécialiste des plans et schémas des aménagements spécifiques du véhicule.

3. supervision travaux

- Un suivi de l'avancement des travaux ainsi qu'une communication régulière entre l'aménageur et l'utilisateur sont demandés et notamment une visite intermédiaire pour deux représentants du CHU celle-ci aura lieu chez le constructeur à mi chantier avant toute pose définitive des équipements et livraison.
- La prise en charge de cette visite : transport, hébergement et repas seront assurée par le prestataire.
- Une réunion technique ente l'aménageur et le technicien du CHU est également demander en aval de la mise en production du véhicule avec présentation de plans techniques afin de finaliser le projet.

C.BOARINI

SAMU 38

Responsable parc SMUR Grenoble/Voirion

